

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 6 janvier 2015**

L'an deux mille quinze,

Le six janvier à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du trente décembre deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX, sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

| | |
|-----------------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 19 |
| Nombre de conseillers présents : | 16 |
| Nombre de conseillers présents ou représentés | 17 |
| Nombre de conseillers excusés : | 03 |
| Nombre de conseillers absents : | |

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

| | |
|----------------------------|------------------------|
| 1. GUERIN Denise | 10. FRERSON Alain |
| 2. SERGENT Jean-Marie | 11. |
| 3. AUBRY Christine | 12. GIRARD Pascal |
| 4. ANGO Jacques-Vianney | 13. |
| 5. DEBRAND Monique | 14. LADROIT Serge |
| 6. CABART Jean-Claude | 15. LACROIX Aurore |
| 7. PEGURRI Gisèle | 16. |
| 8. LONGUEVILLE Jean-Pierre | 17. FONTANIVE Marzéna |
| 9. LECLERE Claudine | 18. LORENZI Jean-Luc |
| | 19. AMBOLLET Christine |

Absents :

Absents excusés : M. MASSON-BENSID Nadia, M. BELHANDA Abdeslam, DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine

Pouvoirs : M. BELHANDA Abdeslam à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme DEBRAND Monique

OBJET : FINANCES COMMUNALES : autorisation de remboursement d'une facture relative à des produits alimentaires – imputation budgétaire 6232

Considérant que pour l'organisation du Noël des agents de la commune de PARGNY SUR SAULX, Mme MARCHAIS Corrine a effectué les courses chez ALDI pour un montant de 48,47€.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder, auprès de Mme MARCHAIS Corrine au remboursement de cette avance d'un montant de 48,47€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de rembourser à Mme MARCHAIS Corrine la somme de 48,47 € relative à l'avance des frais dû l'organisation du Noël des agents de la commune.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN